

Quoi qu'il en soit, l'aventure avait fait du bruit. Toutes les jeunes et belles Marseillaises voulurent suivre l'exemple de Regaillette.

Les femmes mariées transformèrent leurs maisons en de véritables forteresses hérissées de vertus et flanquées de maris.

Les jeunes filles se réfugièrent toutes dans des couvents et des monastères.

Le roi Louis XIV, comme on sait, aima beaucoup les allégories où il remplissait le rôle du soleil. Il avait pris pour devise ces mots : *sol, sol, sol*. A la cour de Versailles, il dansait habillé en soleil. Les jeunes filles de Marseille avaient donc traité le roi selon ses goûts ; elles avaient fait comme font les fleurs qui, pour se soustraire aux atteintes brûlantes du Dieu du jour, referment leurs corolles sur leurs coupes immaculées.

De façon que le roi Louis XIV, pendant son séjour à Marseille, ne trouva pas une seule *Lavallière*, pas une *Montespan*, pas une *Fontange*, pas même une *Maintenon*.

Ce fut là une chose très-honorable pour le beau sexe de Marseille, très-satisfaisante pour les maris, mais très-humiliante pour le grand roi Louis XIV, qui, cette fois, venait de faire la campagne à ses frais. Aussi les écrivains contemporains disent-ils « que cette conduite des dames de Marseille excita les plaintes de la cour (1). »

Il y avait de quoi, vraiment !

Et pendant que *les femmes de Marseille* rehaussaient leur beauté de cette chaste robe de modestie et d'innocence, savez-vous bien ce que faisaient les dames de Lyon, d'Avignon, de Rouen et autres villes du royaume de France ? La chose est curieuse, vous allez en juger par un simple extrait de l'*Histoire des trois Maries*.

Jean Drouin, l'auteur, ou plutôt l'arrangeur (2) de cette histoire, apostrophe ainsi ces dames :

(1) Ruffi, Histoire de Marseille, 2^e édition.

(2) L'*Histoire des trois Maries*, composée en vers français par Jean de Venette, en 1345, a été mise en prose en 1505, par Jean Drouin, qui y a fait plusieurs additions.